

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2016/002 Paraphe: FS
--	--

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DELIBERATION n°2016/002 MODIFIANT LA DELIBERATION n°DC2015/64 suite à erreur matérielle

Nombre de membres : En exercice : 125 Présents : 67 Votants : 76 (dont 9 pouvoirs) POUR : 76 (100%) CONTRE : 00 ABSTENTION : 00	Le deux juillet deux mille quinze, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à VOUZIERES sous la présidence de M. Francis SIGNORET. Date de la convocation : 24/06/2015 M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.
---	--

Ayant pouvoir de vote: Mesdames BAUDART Martine, BEGNY Agnès, COSSON Pauline, COURAULT Josette, FABRITIUS Béatrice, FOURCART Marie-Hélène, JACQUET Ghislaine, LESUEUR Patricia, MELIN Pascale, MERCIER Agnès, PASSERA Karine, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, ROGER Magali, SEMBENI Anne, VERNEL Martine et Messieurs ADAM Claude, ADIN Michel, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BESTEL Dominique, BOUILLON Daniel, BOUILLON Jacques, BROYER Jean, CANIVENQ Roland, CARPENTIER Dominique, COLIN Michel, COLSON Dominique, COURVOISIER-CLEMENT Frédéric, DANNEAUX Dominique, DEBOURCES Claude, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FLEURY Vincent, GAUDARD Daniel, GODART Olivier, GOMES Antonio, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, JUILLET Bruno, LAMY Dominique, LAURENT-CHAUVET Pierre, LESOILLE Patrick, LONGHAIS Christian, LOUIS Jean-Marc, MACHINET Xavier, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEENS François, MEIS Michel, MIELCAREK Christian, MULLER Jean-Claude, NANJI Léopold, NIZET Daniel, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, PIERSON Florent, POTRON Francis, RATAUX Frédéric, RENARD Damien, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, THIÉRY Pierre.

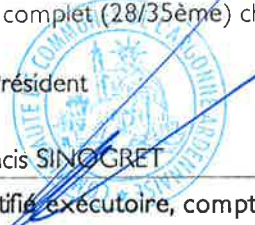
Représentés: Mesdames BRUSA Régine donne pouvoir de vote à Monsieur GROSSELIN Jacques et PAYEN Françoise donne pouvoir de vote à Monsieur Claude ADAM et Messieurs BARDIAUX François donne pouvoir de vote à Madame PASSERA Karine, BROUILLON Patrick donne pouvoir de vote à Monsieur SIGNORET Francis, CANNAUX Francis donne pouvoir de vote à Monsieur PIERSON Florent, LANTENOIS Jacques donne pouvoir de vote à Monsieur GODART Olivier, QUEVAL Guillaume donne pouvoir de vote à Monsieur MATHIAS Frédéric, RACOUR Patrick donne pouvoir de vote à Monsieur MAS Raoul et VALET Bruno donne pouvoir de vote à Madame VERNEL Martine.

OBJET : Principe d'annualisation du temps de travail du poste d'Adjoint technique territorial de 2^{ème} classe chargé de l'entretien ménager

Vu la délibération n°06/80 du Conseil communautaire en date du 21/12/2006 créant un poste d'agent d'entretien polyvalent sur le grade d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps complet ;
 Vu la délibération n°07/011 du Conseil communautaire en date du 28/02/2007 modifiant la quotité de travail affectée au poste d'agent d'entretien (28/35^{ème}) créé par délibération n°06/80 ;
 Vu la nécessité d'annualiser le temps de travail de ce poste, pour la prise en compte du caractère estival du Parc Argonne Découverte ;
 Vu le procès-verbal du comité technique du centre de gestion de la FPT en date du 2 juin 2015 remettant un avis favorable ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire DECIDE d'adopter les principes de l'annualisation présentés en séance, qui seront mis en œuvre pour l'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps non complet (28/35^{ème}) chargé de l'entretien ménager dans la collectivité.

Le Président
 Francis SINGOURET



10 FEV. 2016

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le.....
 Et de sa publication ou notification le.....